

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : Jacques GARELLO

Commission Paritaire : 0118 K 87909 - ISSN : 1951-4727
Dépot légal : à parution

N°1188 du 4 mars 2014 | www.libres.org

Hebdomadaire 1,50€

1981-2014 | 33ème année de parution



SOMMAIRE DU N°1188

EDITORIAL : Le socialisme municipal pp. 1-2

CONJONCTURE : L'ALENA, un marché unique ? pp. 3-4

ACTUALITES : Comment accueillir les stagiaires en entreprise p. 4 - Perspectives de normalisation, en Ukraine et ailleurs p. 5 - La gratuité des transports municipaux p. 5

CARÈME LIBERAL p. 6-7

LU POUR VOUS : livres, articles et sites p. 6-8

Le socialisme municipal

L'Etat Providence a donné des idées et a fait des émules : la Commune Providence est devenue réalité dans de nombreuses municipalités, avec son cortège de fonctionnaires, d'impôts, de dettes, de réglementation et de corruption.

Va-t-on en parler dans la campagne au cours des trois semaines à venir ? J'en doute fort mais ce n'est pas une raison pour nous d'évacuer le sujet. J'en doute fort, parce que les choix des électeurs seront largement conditionnés par la conjoncture nationale d'une part et par les considérations locales d'autre part. Certains se prononceront (ou s'abstiendront) pour marquer leur désaccord avec le gouvernement actuel, et peut-être aussi leur rejet de la classe politique entière – j'y reviendrai plus tard. D'autres jugeront avant tout la personnalité et la gestion des édiles

locaux. Mais les élections municipales devraient être aussi, à mes yeux, l'occasion de s'interroger sur la façon dont s'exerce le pouvoir local dans ce pays jacobin.

Comparé à ce qui se fait dans de nombreux pays, le pouvoir local est à la fois trop faible et trop étendu. Trop faible : les dépenses des collectivités territoriales représentent environ 20% du total des dépenses des administrations publiques. C'est le double en Italie, Allemagne, Grande Bretagne. L'Etat a la part belle chez nous.

Autre originalité: c'est l'Etat qui prélève une grande partie des ressources nécessaires aux municipalités pour les leur redistribuer ensuite. D'après la Cour des Comptes, les transferts financiers de l'État aux collectivités locales s'élèvent à 100 milliards d'euros. >>

BULLETIN D'ABONNEMENT

- s'abonne à la formule électronique (format PDF) pour 40 numéros (40 €)
 envoie une liste de courriels pour un service gratuit de 4 numéros dans le cadre de la formule électronique.

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de l'ALEPS et de nous les faire parvenir à l'adresse suivante :

ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4

M Mme Mlle NOM..... Prénom.....

Adresse

Code postal Ville..... Courriel

aleps

ASSOCIATION POUR LA LIBERTÉ ECONOMIQUE ET LE PROGRES SOCIAL

ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4 - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org

Le socialisme municipal (suite)

C'est encore l'Etat qui gère la trésorerie locale et qui fixe l'assiette et les taux des impôts locaux. Enfin, depuis 1982 c'est l'Etat qui répartit les compétences « décentralisées » et accroît ainsi les charges des municipalités.

Trop étendu : depuis une vingtaine d'années les municipalités prennent leur revanche. Les dépenses locales n'ont cessé d'augmenter, par exemple de 3 % entre 2011 et 2012. Elles sont liées au recrutement de fonctionnaires, lui-même lié à la création de services publics municipaux. Ainsi, entre 2000 et 2010, 482 400 emplois ont été créés dans la fonction publique territoriale, soit la plus importante croissance de la fonction publique. En 2008, il existait au total 88 emplois publics pour 1 000 habitants en France contre seulement 55 en Allemagne. Enfin, en 2012, selon l'INSEE, sur un total de 5 500 000 fonctionnaires en France, près de 2 millions appartiendraient à la fonction publique territoriale. Ainsi se généralise un « socialisme municipal », avec des communes qui « offrent » à leurs citoyens non seulement des équipements sportifs démesurés (la mode est aux stades géants dans les villes moyennes), mais aussi des espaces culturels somptueux, des cantines généreuses, des transports onéreux. Le financement d'une multitude d'associations est également une arme précieuse pour élargir la clientèle des équipes en place et créer des emplois réservés aux clients.

**« La fonction publique territoriale :
2 millions d'agents »**

Ce curieux mélange entre manque et excès de pouvoir se traduit financièrement par une fiscalité galopante et un endettement irréfléchi, et politiquement par l'installation de « baronnies » qui résistent à tout processus démocratique.

Quels seraient les principes libéraux qui permettraient de barrer la route au socialisme municipal ? Ils sont présentés avec beaucoup de précision et de talent par le professeur Jean Philippe Feldman, administrateur de l'ALEPS, dans un article récent (www.irefeurope.org) : subsidiarité, concurrence et démocratie directe.

La subsidiarité est l'inverse du jacobinisme. En France tout est commandé, tout est impulsé « d'en haut », y compris la « décentralisation » ! La subsidiarité exige au contraire qu'on laisse aux municipalités le soin de régler les problèmes qui peuvent l'être au niveau local et que les instances de taille supérieure (régions et Etat) n'interviennent qu'à titre « subsidiaire », en dernier recours. La subsidiarité a un prolongement logique, que l'on appelle le « fédéralisme fiscal » (M. Friedman et D. Lee) : que l'impôt soit décidé et prélevé au niveau local et que le transfert aille des communes vers les régions et l'Etat.

**« Subsidiarité, concurrence
et démocratie directe »**

Dotées d'un pouvoir fiscal et réglementaire autonome, les municipalités entrent naturellement en concurrence : ainsi les citoyens peuvent-ils « voter avec leurs pieds » et s'installer là où la comparaison entre impôts et services publics leur paraît la plus conforme à leurs désirs : certains préfèrent payer plus d'impôt et bénéficier de nombreuses « gratuités », d'autres recherchent la baisse de leurs charges. Ce choix est particulièrement important pour les entreprises et il aboutit à un « dumping fiscal » porteur de compétitivité.

Enfin, la démocratie directe, telle que pratiquée en Suisse, permet aux citoyens de provoquer des référendums, et de rejeter des initiatives venues de plus haut. Elle rappelle que le pouvoir appartient aux peuples et non aux dirigeants, même élus.

Naturellement, ces principes ne peuvent être mis en application que dans le cadre d'une refonte générale des collectivités territoriales. C'est un chantier ouvert depuis des décennies. Pour l'instant on ajoute régulièrement une feuille aux mille : aux communautés d'agglomération s'ajoutent les métropoles. Chaque fois c'est une couche supplémentaire d'impôts, de bureaucratie et de fonctionnaires que l'on ajoute. Le vieux rafiote de la démocratie française ne tient plus qu'avec cette peinture socialiste. Tôt ou tard, il faudra bien en venir aux principes libéraux et libérer les Français enserrés dans le filet collectiviste.

Jacques Garello

L'ALENA, UN MARCHÉ UNIQUE ?

C'est un sommet passé largement inaperçu en Europe qui a réuni le 19 février dernier les dirigeants de l'ALENA, l'Accord de Libre Echange Nord-Américain, qui fêtait ses vingt ans. Pourtant, il y a là une vaste zone de libre-échange extrêmement dynamique, où les échanges commerciaux ont triplé depuis la signature de l'accord, un véritable « marché unique » avec une différence majeure par rapport à l'Union Européenne : pas question d'avoir des politiques communes, encore moins de bureaucratie et de bureaucrates communs. L'ALENA, c'est la liberté, juste la liberté.

Deux pays développés, un pays émergent

Le 19 février, c'est le Mexique qui a reçu à Toluca, près de Mexico, le 7ème sommet des dirigeants de l'ALENA. Le Président américain, Barak Obama, le Premier ministre canadien, Stephen Harper, et le Président mexicain, Enrique Pena Nieto, étaient présents pour célébrer le 20ème anniversaire de l'accord de libre-échange réunissant les trois pays d'Amérique du Nord, accord entré en vigueur au 1er janvier 1984 et plus connu sous la désignation anglaise de NAFTA, North American Free Trade Agreement.

Certes, ce n'est pas le premier accord de libre-échange, mais celui-ci présentait un intérêt majeur : associer deux pays développés (dont la première puissance économique mondiale) à un pays émergent, le Mexique, considéré il y a peu encore comme faisant partie du « tiers-monde ».

Certains de ceux qui ne sont pas a priori hostiles au libre-échange faisaient remarquer que cet accord pouvait poser des problèmes entre pays de niveaux de développement différent. L'objection vient de bords différents : pour les uns, c'est le risque de voir les pays les plus développés « envahis » de produits à bas prix venus de pays à faible salaire et moindre protection sociale ; pour les autres, c'était enfoncer les pays moins développés dans la misère. Ainsi, le libre-échange ruinant les pays riches ou les pays pauvres, il devrait être limité à des pays de même niveau de développement !

Des échanges multipliés par trois

Les résultats obtenus par l'ALENA devraient faire taire les plus sceptiques. Depuis l'entrée en vigueur de l'accord, les échanges commerciaux ont triplé entre les trois pays (et même plus que quadruplé entre les USA et le Mexique), pour atteindre 1.056 milliards de dollars. Chacun y a gagné et le Mexique à lui seul a vu ses exportations progresser de 631% en vingt ans ! De quoi traumatiser les tenants du « protectionnisme éducatif », qui expliquent doctement qu'en attendant qu'un pays se développe, il vaudrait mieux qu'il ferme ses frontières. L'expérience de l'ALENA prouve que c'est la liberté des échanges qui, au contraire, permet de renforcer les plus faibles (sans pénaliser les plus riches) ! Penser l'échange comme un phénomène gagnant/gagnant est une nouveauté pour ceux qui voient l'économie et l'échange comme des lieux d'affrontement avec un gagnant et un perdant, un exploiteur et un exploité.

Les échanges quotidiens de marchandises entre les trois pays membres de l'ALENA sont de 2,6 milliards de dollars, soit 108 millions par heure ! Cette croissance rapide des échanges a boosté la production des trois pays, dont le PIB cumulé est passé de 7 600 milliards de dollars à 17 000 milliards en vingt ans. Les investissements d'un pays de l'ALENA vers les deux autres ont également beaucoup progressé, permettant au Mexique de devenir l'une des principales destinations de l'investissement étranger direct, parmi les pays émergents. Ce pays a reçu 156 milliards des deux autres membres de l'ALENA entre 1993 et 2008. Quant à l'emploi, il a progressé pour l'ensemble des trois pays de 39,7 millions, soit une hausse de 23%.

L'ALENA avait pour objectif de favoriser les échanges transfrontaliers en éliminant les obstacles aux échanges c'est-à-dire en supprimant ou réduisant les barrières tarifaires (droits de douane) ou non tarifaires (contingentements, normes techniques à visée protectionniste,...). Il s'agissait aussi d'accroître les occasions d'investissements entre ces pays. Pour que la concurrence ne soit pas biaisée, l'accord prévoyait également de mieux protéger les droits de propriété, en particulier de propriété intellectuelle, et de mettre en place des procédures de règlement des litiges.

Pas de politiques communes

Ce qui est sans doute le plus surprenant pour les Européens, c'est la volonté des trois pays de se limiter à un accord de libre-échange et d'écarter toute politique commune. C'est plus proche de la conception anglaise d'une Europe reposant sur la liberté des échanges, véritable marché unique, que la conception française d'une Europe puissance, centralisée, jacobine, développant des politiques communes telles que la Politique Agricole Commune (PAC). L'idée centrale, c'est que la liberté suffit à assurer la prospérité de tous. En ce sens, le véritable marché unique, c'est l'ALENA, l'Union Européenne cherchant beaucoup plus une unification politique et interventionniste : le colbertisme français exporté à Bruxelles. >>

L'ALENA, UN MARCHÉ UNIQUE ? (suite)

Certes l'ALENA n'est pas le paradis et le récent sommet des trois dirigeants a montré bien des sujets de friction. Ainsi, les Canadiens voulaient-ils favoriser les pipe-lines traversant les pays, mais ils se heurtent aux puissants lobbys environnementaux américains, auxquels Obama est sensible. La question de la libre circulation des travailleurs est importante et le Mexique voudrait bien que soit régularisée la situation des 11 millions de migrants en situation irrégulière aux USA, car ce sont surtout des Mexicains. D'autres questions épineuses ont été évoquées, allant des visas à l'amélioration des conditions de passage des camions aux frontières, mais l'un des dirigeants mexicains a résumé l'état d'esprit général en affirmant « nous construisons la région la plus compétitive du monde ».

L'ALENA regarde vers le Pacifique

Leur ambition ne s'arrête pas là. Les trois pays regardent vers le Pacifique. C'est la volonté d'approfondir le partenariat Trans-Pacifique à douze pays, les trois membres de l'ALENA, le Chili, le Pérou, mais aussi l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Malaisie, le sultanat de Brunei, Singapour, le Vietnam et le Japon. Les réformes entreprises au Mexique, ouvrant par exemple l'ancien monopole d'Etat sur le pétrole aux compagnies étrangères, favorisent cette ouverture vers d'autres pays.

Au-delà de cet horizon vers une zone à douze, l'ALENA regarde plus loin, dans la perspective de l'APEC (Coopération économique Asie-Pacifique) unissant ces douze pays à d'autres, de la Chine à la Russie, soit tout le pourtour du Pacifique : la moitié du PIB, de la population ou des échanges de la planète. Les obstacles sont nombreux, avant tout de nature politique, mais le succès de l'ALENA montre qu'on peut pratiquer le libre-échange sans partager les mêmes idées ou valeurs. Il suffit d'être d'accord sur les règles du jeu. C'est ce qu'avait compris Montesquieu avec son « doux commerce », facteur de paix entre pays longtemps opposés.

L'ALENA regarde vers le Pacifique, en utilisant le chemin de la liberté, tandis que l'Europe prend le chemin des enrayeurs : il suffit de voir la réaction des Français face au projet d'accord de libre-échange entre l'UE et les USA. Ce que prouve l'ALENA, en dépit de ses lacunes, c'est que la liberté, ça marche mieux que le repliement sur soi !

Jean Yves Naudet

Comment accueillir les stagiaires en entreprise

Le législateur veut les protéger contre les abus des employeurs

Certaines entreprises font suer le jeune burnous. Les stagiaires sont « trop souvent victimes de recours abusifs en main d'œuvre à moindre coût ». Fort heureusement, la majorité a réparé cette injustice sociale scandaleuse et la proposition de loi déposée par Madame Chaynesse Khirouni a été adoptée par l'Assemblée mardi dernier.

Il s'agit de doter les stagiaires d'un véritable « statut », comparable à celui des salariés. Entrer dans la vie professionnelle « statutifié » est en effet la meilleure des choses pour des jeunes gens et jeunes filles dynamiques.

Le statut prévoit d'abord une triple limitation : de la durée du stage (pas plus de 6 mois), du nombre d'heures de travail effectuées (pas supérieur à celui des employés salariés) et enfin, cerise sur le gâteau, du quota de sta-

giaires qu'une entreprise pourra accueillir. Mais le statut prévoit aussi des rémunérations améliorées : des avantages en nature (tickets restaurants, frais de transport) et une rétribution obligatoire pour tout stage de durée supérieure à 2 mois.

Voilà de quoi freiner avec bonheur cette chasse aux stagiaires à laquelle se livrent les entreprises depuis quelques mois, le nombre global des stagiaires étant passé de 600.000 à 1,2 million en trois ans. Les stagiaires ont besoin d'être protégés malgré eux contre cet esclavage auquel ils semblent trouver un intérêt. Il semblerait par exemple qu'ils soient sensibles au fait que 80 % d'entre eux trouvent un emploi à la suite d'un stage !

Soyons sérieux : le chômage des jeunes en France s'explique uniquement par les barrières à l'entrée sur le marché du travail mises

en place par le droit du travail : le smic, les conditions d'embauche et de licenciement, entre autres. Les jeunes ont tout intérêt à être intégrés dans une entreprise, et à n'importe quelle condition, pour y apprendre à travailler en équipe, pour acquérir les disciplines indispensables, pour se former, pour montrer leurs compétences et leur comportement.

Quant aux entreprises, qui ont fait depuis des années des efforts considérables pour accueillir des stagiaires, elles risquent de trouver la barque désormais trop chargée. A titre d'exemple : un tiers des infirmiers sont formés dans des cliniques privées, et celles-ci ne veulent plus assumer la formation à la suite de la réduction des tarifs hospitaliers qui leur a été infligée par un gouvernement inconscient et totalitaire. •

Perspectives de normalisation, en Ukraine et ailleurs

La normalisation c'est les chars russes. L'Occident peut-il l'éviter ?

Dans un récent éditorial (l'Ukraine, la liberté et Gazprom), Jacques Garello s'arrêtait à l'un des aspects de l'affaire ukrainienne : la lutte que se livrent les oligarques des deux camps depuis 1991. Sur fond de corruption et de mafias, l'Ukraine a progressivement sombré, jusqu'à la réaction populaire de la place de l'Indépendance.

Pour réaliste qu'elle soit, cette analyse ne faisait pas le tour complet de la question. Il faut aussi compter, aujourd'hui comme hier, sur la volonté hégémonique de Poutine. L'éditorial y faisait allusion : « *la volonté du Kremlin de reconstruire la Grande Russie inquiète sérieusement les pays libérés de l'URSS, en particulier la Pologne, les Pays Baltes, la Géorgie et les républiques asiatiques* ». On voit pourquoi on doit s'inquiéter. Le spectacle des chars russes rappelle dramatiquement la « normalisation » organisée par Moscou à Prague en 1968 et à Varsovie en 1981. Les mouvements de troupes autour de Saint Petersbourg ont aussi de quoi alarmer Baltes et Polonais.

Poutine peut-il aller plus loin ? Dans un premier temps, il y a été encouragé par les divisions et la désorganisation du camp occidental, si l'on peut parler de camp. Sans doute y a-t-il un butoir, qui est celui de l'OTAN. Si les Occidentaux envisagent de mettre en œuvre les moyens de l'OTAN, la phase militaire de l'opération Poutine aura certainement fait long feu.

Restera la phase diplomatique et économique. L'objectif explicite du Kremlin est de remettre un pouvoir à sa botte à Kiev. Pour négocier, Poutine continue à faire pression. Il envisagera un arrêt de ses troupes contre les substantiels avantages économiques et politiques qu'il attend. Pour l'instant, les pressions des deux côtés tendent à s'équilibrer. Poutine brandit l'arme *Gazprom*, qui peut coûter cher à l'Ukraine, mais aussi à l'Allemagne et à la Pologne. Les Occidentaux veulent bloquer les comptes de tous les dirigeants pro-russes et suspendre toute coopération avec la Russie.

En tout état de cause, l'affaire de l'Ukraine aura donné à réfléchir et sur l'Europe et sur les liens entre économie et politique. En fait l'Europe est un espace incohérent. Coexistent d'une part une Europe « occidentale », héritage de la chute du mur de Berlin, conçue en réaction contre le communisme soviétique et armée par les Américains et, d'autre part, une Europe économique « mondialisée » qui mêle les intérêts d'entreprises de nationalités différentes, où chacun cherche à trouver son compte.

En Europe, on ne sait pas si on est toujours en 1991 ou si l'on vit en 2014. Les institutions et les dirigeants de l'Union Européenne ont fait jusqu'ici le choix d'une Europe Occidentale, politisée, protectionniste. Elle se veut forteresse. Est-ce le bon choix ? Pour garantir une paix et une prospérité durables, il faudrait affranchir les Européens du poids de leurs Etats et isoler l'économie du politique. Evidemment, il faudrait faire de même en Russie... •

La gratuité des transports municipaux

C'est un thème à la mode dans la campagne des municipales

C'est la meilleure illustration du « socialisme municipal » : un nombre important de candidats promettent aux électeurs la totale gratuité des transports publics urbains. « Les Echos » de ce matin (mardi 4 mars) consacrent un article à cette mode.

En général, ce sont les candidats de gauche et à coup sûr les écologistes qui font cette surenchère, comme à Lyon, Grenoble, ou Alès. Mais à Poitiers c'est une candidate UMP-CDI qui attire le chaland, et surtout à Paris NKM promet la gratuité pour « tous les étudiants de 18 à 22 ans ». Ces étudiants bénéficient déjà d'une

réduction de 50 % payée par la région, il resterait à la mairie de Paris à couvrir le solde.

Ces propositions sont anti-économiques et pro-électorales. Anti-économiques puisque tous les professionnels des transports relèvent l'écart entre le prix payé par l'utilisateur et le coût du transport ; de plus ce coût est certainement supérieur à celui vers lequel tendrait une concurrence entre transporteurs privés. Pro-électorales, puisque la « gratuité » est payée par les contribuables, et ceux qui sont les plus taxés n'appartiennent pas à la clientèle des municipalités : on fait donc plaisir

à ceux qui votent « bien », tant pis pour ceux qui vont payer.

Cet exemple de socialisme municipal évoque un souvenir célèbre : celui de la chute de Margaret Thatcher. Ayant constaté que le chômage frappait surtout les villes où la gratuité était la règle, la Dame de Fer a exigé que les impôts locaux soient per capita les mêmes pour tous les contribuables : si les gens veulent la gratuité, qu'ils payent ! Cet impôt « de capitation » (poll tax) a déclenché des manifestations voire des émeutes et Margaret Thatcher est tombée sur cette affaire. •

Carême libéral

Les Chrétiens entrent demain en Carême. Mais le Carême est une parenthèse ouverte par plusieurs religions, car il constitue un temps privilégié pour donner à notre vie une dimension spirituelle que le quotidien nous a souvent fait oublier. Le libéralisme n'est pas une religion, mais une philosophie ; cela ne dispense pas les libéraux de faire carême, en ce sens qu'il est salutaire pour eux de prendre quelque recul par rapport à l'actualité et de revenir aux bases philosophiques et morales de la liberté. Pendant les cinq semaines qui nous séparent de Pâques, je consacrerai donc quelques lignes à des sujets de carême. Le premier que j'ai retenu m'a été inspiré par l'Evangile de dimanche dernier : « Aucun homme ne peut servir deux maîtres : ou bien il détestera l'un et adorera l'autre, ou bien il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez pas servir à la fois Dieu et l'Argent » (Matthieu VI, 24).

Dieu et l'Argent



Il existe une lecture simplifiée de ce verset de l'Evangile ; celui qui s'attache à l'argent s'éloigne de Dieu. Mais pour simple qu'elle soit, cette lecture est ambiguë : l'éloignement de Dieu est-il dû à l'argent, ou à l'attachement à l'argent ? En contrepoint vient tout de suite à l'esprit une autre maxime : l'argent, bon serviteur, est un mauvais maître.

Le débat est ancien, il reflète l'hésitation de l'être humain entre les biens de ce monde, tangibles et appréciables et le salut éternel, lointain et mystérieux. Mais le débat a été relancé ces derniers temps avec les exhortations du Pape François qui a critiqué un système économique où les pauvres s'appauvrissent tandis que les riches s'enrichissent. L'économie peut devenir « la tyrannie des pauvres », dit le Pape François.

Une économie sans monnaie ?

A-t-il voulu pour autant suggérer qu'une économie peut fonctionner sans argent ? Il est « bon serviteur ». L'introduction de la monnaie dans la vie économique a été l'un des grands progrès de l'humanité, parce que la monnaie permet de faciliter les échanges et d'élargir l'espace de vie, libérant les hommes des pénuries locales et de la misère. Lorsque Adam Smith s'interroge sur les causes de la richesse des nations, il observe que ce sont les pays les plus ouverts qui connaissent le développement. Non seulement les gens peuvent commercer et combler des besoins jusque là insatisfaits, mais ce faisant, ils sont amenés à tenir compte des autres, le sentiment d'empathie les rapproche. Le « doux commerce » développe les « sentiments moraux ». Jusque là, il n'y a pas conflit entre monnaie et religion.

L'argent, un « faux droit » ?

Il est vrai que ce que l'on appelle « l'économie mondiale » n'est pas le fruit de la vertu, ni même du capitalisme. Quand on condamne la spéculation, ou l'inhumanité du système économique présent, on doit surtout condamner les tricheries, les corruptions, les manipulations qui en sont à l'origine.

Or, elles n'ont rien à voir avec une économie libre de marché, avec ce que Jean Paul II avait appelé une « économie de libertés ».

Par contraste, où est la moralité d'une économie de libertés ? Dans le fait que chacun est rémunéré pour la qualité des services qu'il a rendus aux autres. La monnaie est un droit de créance sur le travail d'autrui et cette créance a pour origine la satisfaction des besoins de quelque autre. Hélas, comme le déplorait Jacques Rueff, il se distribue tous les jours des « faux droits », allant à des personnes qui n'ont pas créé quoi que ce soit et qui ont détourné des moyens en leur faveur.



Que faire de son argent ?

Il y a également de quoi s'étonner quand on voit ce que certains « riches » font de l'argent. Certes, la liberté de jouir de son bien ne peut être contestée, si ce bien a été honnêtement acquis. Mais la liberté n'interdit pas de faire un usage « moral » de sa richesse. Chez les calvinistes, celui qui réalise un profit ne peut lui donner que deux destinations : le distribuer au sein de la communauté ou l'investir pour continuer à créer des richesses. La richesse est en effet considérée comme un don de Dieu, et Dieu n'a pas accordé la richesse pour satisfaire des appétits individuels.

L'histoire du capitalisme est pleine de milliardaires philanthropes. Aujourd'hui, Bill Gates, l'homme le plus riche du monde, a donné deux tiers de sa fortune à une fondation qui a vocation à vacciner des enfants, à ouvrir des écoles dans les pays pauvres. Warren Buffet fait de même, comme jadis Carnegie ou Rockefeller. On n'a pas vu l'équivalent chez les dictateurs des pays pauvres.

L'argent idole, idéologie

Le Pape condamne le culte de l'argent bien plus que l'argent. Le problème n'est donc pas ce que fait l'argent, mais quelle place il tient dans la vie personnelle et sociale.

D'ailleurs, ce qui est dit à propos de l'argent est vrai de toute autre déviation, de toute autre addiction. L'homme se réduit lui-même au rang d'esclave quand il ne sait plus remettre sa vie en ordre, ordonner ses passions à sa nature et à sa vocation, quand il a chassé de sa vie tout souci et tout respect des autres.

Ce à quoi les Chrétiens sont invités, c'est à remettre Dieu à sa place dans leur vie personnelle. C'est aussi à ne pas expulser Dieu de la société. Expulser Dieu, c'est les engager à mépriser la vie, la liberté et la propriété. Retrouver Dieu, c'est remettre les soucis du quotidien à leur juste place, c'est retrouver l'espoir et la joie que donne la foi, que donne la confiance aux autres. Etre esclave de l'argent c'est perdre sa liberté : voilà finalement une évidence.



« Pour sauver la propriété »

Ouvrage de Jean Perrin

Le propriétaire est, comme le riche ou le patron, le mal aimé des collectivistes. Les attaques contre le droit de propriété sont légion : fiscales, réglementaires, écologiques. Les rapports locatifs sont vus à travers le prisme de la lutte des classes. Pourtant, la propriété, droit individuel, est aussi un facteur de stabilité et un vecteur de liberté dans la société. La propriété est menacée, il faut la sauver.

Ce plaidoyer est celui de Jean Perrin, réélu récemment Président de l'UNPI, Union Nationale de la Propriété Immobilière. Dans son dernier ouvrage, il dénonce l'image que la classe politique et les médias ont présentée à l'opinion publique : les propriétaires bourreaux des locataires. Voilà qui légitimerait une législation répressive : le propriétaire doit être puni, la société doit défendre les locataires contre les abus de

la propriété. Du même coup, c'est la propriété elle-même qui est attaquée. Mais Jean Perrin ne se contente pas de prendre la défense de ses ouailles. Il s'adresse à la nation entière pour lui rappeler les vertus de la propriété.

Les menaces qui pèsent sur la propriété s'accumulent au fil des ans. En premier lieu, il y a l'encadrement des loyers, que l'on croyait naguère écarté à jamais. Mais la pénurie de logements a persuadé les gouvernants au cours des dernières années de rétablir un contrôle des loyers, d'abord limité, puis généralisé. Au contrôle des loyers s'ajoute celui des normes. Il existe ici des atteintes au droit de louer le bien (l'auteur en fait l'historique), ou au droit de construire. Les propriétaires subissent l'arbitraire du droit de préemption (les monopoles dont jouit les SAFER sont un véritable scandale). Les normes environnementales sont de plus en plus nombreuses, de moins en moins réalistes. La protection de l'environnement prime sur le droit de propriété. L'idéologie écologiste a aggravé la situation des propriétaires qui doivent prouver la conformité de leur bien aux normes écologiques. S'il y a quelque rentabilité de l'investissement locatif, elle tombe sous le coup d'une fiscalité arbitraire. Plus d'une trentaine de taxes et impôts s'abattent soit sur les revenus soit sur le capital immobilier.

Enfin et non le moindre, les « rapports locatifs » sont à sens unique : le locataire dispose de tous les droits et a toujours raison face au bailleur. C'est comme si la propriété était un titre de noblesse et non pas, comme c'est le cas en très grande majorité, le fruit du travail et de l'épargne. A partir de cette approche, la stigmatisation du propriétaire est devenue un sport national. Voilà de quoi sans doute expliquer la crise du logement !

Même si les trois quarts de l'ouvrage sont consacrés à la dénonciation des atteintes au droit de propriété, Jean Perrin rappelle avec justesse l'importance de ce droit. Le droit de propriété a une utilité morale dans la société et le bailleur est un prestataire de services. On oublie trop souvent le caractère patrimonial du droit de propriété : ce sont les propriétaires qui achètent, rénovent et sauvent des immeubles faisant partie du patrimoine d'un pays. C'est aussi un créateur de richesses, nombre de propriétaires faisant de leurs biens une ressource pour la retraite.

Enfin, la propriété a une force émancipatrice et c'est un facteur de stabilité dans la société grâce au contrat qui la régit. « La propriété est vecteur indispensable de la défense de la liberté », écrit avec justesse Jean Perrin dans la conclusion de ce livre pédagogique : à faire lire à tous les décideurs politiques !

Jean Perrin, «La propriété en danger : sauvons-la !», UNPI, janvier 2014, 7€



Essayons la baisse massive des impôts

Double page pour Pascal Salin dans Le Figaro du samedi 1er mars. C'est dire que ses deux ouvrages publiés depuis le début de l'année et qui ont été analysés ici ont fait mouche, mais c'est dire aussi que les idées libérales, naguère ignorées ou caricaturées, commencent à se frayer un chemin.

Pascal Salin a rappelé le contenu d'une vraie réforme fiscale: « Diminuer de façon importante la progressivité de l'impôt sur le revenu, supprimer l'ISF et le monopole de la Sécurité Sociale, en instaurant la concurrence, la retraite par répartition décourage l'effort d'épargne personnelle. Or, il n'y a pas de croissance sans un taux d'épargne important, sans accumulation du capital ». Il cite la Nouvelle Zélande parmi les pays qui ont massivement baissé les impôts, tout comme l'Estonie et les pays d'Europe centrale qui ont instauré une flat tax. Sa conclusion : « Nous avons vu depuis des années que la politique des petits pas laisse à tous les intérêts organisés le temps de s'opposer. Si on fait une réforme radicale [...] elle pourra porter des effets bénéfiques dans un temps raisonnable ».

Le Figaro samedi 1er mars – dimanche 2 mars